

QUELLES SOLUTIONS POUR MES BIODÉCHETS ?

Notre poubelle noire est trop lourde !

Avec un poids moyen de 207 kg par habitant et par an en Aveyron, la poubelle noire contient près de 85 kg de biodéchets qui pourraient être valorisés...



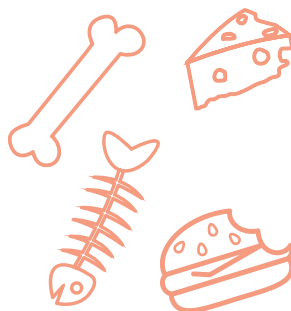
La loi Anti-Gaspi

La loi Anti-Gaspi pour une Economie Circulaire, fixe au 1er janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels. Il s'agit pour les collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable

- **restes alimentaires** : os, pain, reste d'assiette, arêtes de poisson, coquilles de crustacés...
- **préparation de repas** : épluchures, noyaux, coquilles d'oeufs, marc de café...
- **petits déchets verts** : bouquet de fleur, plante d'intérieur...



OK compostage :

préparation de repas et petits déchets verts



Sac orange et / ou Compostage



Quelles solutions s'offrent à moi ?

Les solutions de valorisation des biodéchets par la mise en place de composteurs ou de sacs orange sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire Aveyronnais.

- Certaines collectivités proposent déjà le **compostage de proximité** (individuel ou collectif) des restes de préparation de repas et des déchets verts. Adressez vous directement auprès d'elles pour récupérer votre composteur ou connaître le point de compostage le plus près de chez vous.
- Le SYDOM Aveyron déploie progressivement une **collecte des biodéchets en sacs orange**. Ce dispositif sera généralisé à tout le département à l'ouverture de l'installation KERA à l'horizon 2026. Cette solution complémentaire au compostage permet de collecter les restes de préparation de repas, les déchets verts mais également les restes alimentaires qui ne peuvent pas être déposés dans un composteur classique. Pour connaître les communes ayant déjà intégré le dispositif contactez le SYDOM.